

De l'idéalisme au cynisme en seulement une décennie

John Gault et Nordine Ait-Laoussine

Article original paru dans "The Journal of World Energy Law and Business", 6 novembre 2025

Dix ans après l'adoption de l'Accord de Paris, une ère de cynisme a vu le jour. Ce recul par rapport à l'idéal initial s'explique par de nombreuses causes. Dans le secteur de l'énergie, on peut même observer que ce repli a commencé plus tôt, dès la fin des années 1970. Plus largement, le déclin mondial du respect envers les institutions internationales et le droit humanitaire trouve ses origines dans les failles des structures mises en place immédiatement après la Seconde Guerre mondiale.

Les auteurs soutiennent que, du moins en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, il est possible non seulement de poursuivre, mais aussi d'accélérer le processus initié par l'Accord de Paris. Cela suppose qu'une coalition de Parties volontaires concentre ses efforts sur l'investissement dans les infrastructures d'énergie renouvelable dans les pays non membres de l'OCDE.

Cela semble loin, 2015, lorsque tout semblait possible. Cette année-là, Angela Merkel déclarait « Wir schaffen das » (« Nous y arriverons »), et les citoyens allemands se mobilisaient spontanément pour accueillir des trains de réfugiés, principalement syriens, arrivant depuis la Hongrie. C'est également l'année où 195 parties signataires (plus l'UE) ont adopté l'Accord de Paris lors de la COP21. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ont été lancés la même année. Peut-être que 2015 fut notre dernière année d'une telle confiance en nous-mêmes.

Aujourd'hui, en revanche, nous nous sentons impuissants face aux scènes apocalyptiques de morts et de destructions inutiles en Ukraine, à Gaza, au Soudan et ailleurs. Les attitudes envers les migrants se sont durcies. Peu croient encore qu'il est possible de limiter le réchauffement climatique à « bien en dessous de 2 °C », l'objectif convenu à Paris. Le rapport annuel 2025 de l'ONU sur les progrès des ODD montrait que « seuls 35 % des objectifs sont en bonne voie ou présentent des progrès modérés ». En mars 2025, les États-Unis se sont retirés et ont dénoncé les ODD.

Comment le monde est-il passé si rapidement de l'idéalisme au cynisme ?

Certains observateurs attribueront ce passage à la pandémie mondiale de Covid (2020-2021), qui a isolé les gens et interrompu le commerce mondial. Les mesures de santé publique drastiques, introduites rapidement et de manière inégale selon les pays, ont laissé beaucoup de gens désabusés et confus, contribuant à la montée des théories du complot et à l'effondrement de la confiance civique.

D'autres pointeront l'invasion russe de l'Ukraine au début de 2022, violation flagrante des accords de Minsk (2014-2015) et de la Charte des Nations Unies (1945). Cette invasion a entraîné une forte hausse des prix des hydrocarbures, l'Europe occidentale cherchant à réduire sa dépendance au pétrole et au gaz russes. Le développement rapide d'options d'importation de GNL a progressivement modéré les prix au cours des deux années suivantes, mais cette rupture brutale a démontré un manque de prévoyance et de préparation. Là encore, la confiance publique a été ébranlée.

On pourrait souligner que ces bouleversements catastrophiques ont également suscité des réactions louables. Un vaccin contre le Covid a été développé, fabriqué et distribué grâce à la coopération entre acteurs publics et privés en un temps record. De même, l'installation de terminaux de réception et de regazéification de GNL en Europe, ainsi que la réorientation des approvisionnements pour répondre à la demande urgente de l'Europe, ont démontré qu'une collaboration public-privé pouvait être mise en œuvre rapidement. Le cynisme n'était pas la seule conclusion possible. Collectivement, les humains ont été capables de surmonter l'adversité.

Néanmoins, les guerres en Ukraine, à Gaza, au Soudan, au Yémen, en République du Congo et ailleurs continuent de causer d'énormes souffrances et un désespoir généralisé, contredisant les efforts humains pour invoquer des valeurs supérieures. Il serait difficile d'affirmer que ces guerres et leurs causes, apparemment inextricables, n'ont pas contribué à l'actuelle éclipse de l'idéalisme.

Certains attribuent également le cynisme à la prise de conscience progressive, après dix ans d'efforts, que les rédacteurs de l'Accord de Paris ont fait des prévisions tacites irréalistes. Il semblait peut-être, il y a dix ans, que tout ce qui pouvait être convenu à un niveau intergouvernemental pouvait être mis en œuvre au niveau local ou individuel. En pratique, les bonnes intentions se sont heurtées à des problèmes techniques et/ou d'acceptation publique. Quelques exemples :

- La réduction des émissions dans presque tous les pays implique des investissements dans les énergies renouvelables, souvent situées loin des centres de consommation. L'expansion des réseaux électriques pour transporter cette énergie se heurte souvent à l'opposition locale. La ligne

allemande SuedLink Nord-Sud, actuellement en construction pour relier la mer du Nord riche en potentiel éolien à la Bavière et au Bade-Wurtemberg, a été confrontée à une opposition locale, obligeant les planificateurs à enterrer la ligne à courant continu à un coût beaucoup plus élevé. Le Grain Belt Express américaine, destiné à transporter l'électricité des parcs éoliens du Kansas aux consommateurs jusqu'en Indiana, aurait été l'une des plus longues interconnexions électriques américaines, mais a été annulé en raison de l'opposition des propriétaires fonciers le long du tracé.

- Les propriétaires ont été encouragés et incités à installer des panneaux solaires sur leurs toits. La plupart réalisent maintenant que tous les panneaux produisent de l'électricité en même temps, faisant baisser le prix de l'énergie quand le soleil brille. Pour amortir leur investissement, ils demandent des subventions pour l'électricité injectée dans le réseau, même lorsque les prix du marché sont négatifs par temps ensoleillé. Qui fournira cette subvention ? Les contribuables ? Les autres consommateurs d'électricité ? Malgré la baisse continue du coût des panneaux, les promoteurs de fermes solaires exigent davantage de soutien financier. Combien de temps un tel système peut-il durer ? Des problèmes similaires de saturation sont signalés pour les batteries connectées au réseau.
- La part des énergies renouvelables connectées aux réseaux augmente partout, mais cela rend plus difficile l'équilibrage du réseau. Les réseaux doivent maintenir en permanence une fréquence et une tension stables en courant alternatif. L'excès ou le déficit de puissance peut provoquer des fluctuations de fréquence et tension. Les générateurs rotatifs – dans les centrales hydroélectriques, nucléaires ou à combustibles fossiles – offrent une inertie qui aide les opérateurs à maintenir l'équilibre. La plupart des onduleurs solaires ne fournissent pas cette inertie. Une inertie insuffisante, liée à une part importante de solaire, pourrait avoir contribué à la panne du 28 avril dernier en Espagne.

La réalisation la plus importante est peut-être que de nombreuses personnes ont des intérêts particuliers puissants à préserver le statu quo. Les mineurs de l'industrie charbonnière, les compagnies pétrolières et les gouvernements des pays producteurs de pétrole, mais aussi les compagnies aériennes, les fabricants d'avions, les promoteurs touristiques, les constructeurs de moteurs à combustion et bien d'autres résistent à tout changement de leur mode de vie habituel. Leur pouvoir politique dilue ou compense celui des investisseurs voyant des opportunités dans la transition énergétique.

Ces conséquences ont, entre autres, ralenti – mais n’arrêteront pas – la transition vers les énergies non fossiles. Certains lecteurs pourraient proposer un autre titre à cet article: « De la naïveté au réalisme en seulement une décennie », avec l’orgueil du recul. Mais reconnaître ces obstacles et chercher des moyens de les surmonter est une réaction rationnelle, non cynique.

Pourtant, la descente vers le cynisme continue.

Le cynisme dans notre titre désigne ce que nous observons comme l’abandon des objectifs collectifs lointains parce qu’ils sont incompatibles avec les désirs individuels immédiats, et parce que leur réalisation exigerait des sacrifices à court terme.

Nous voyons le cynisme dans les prévisions qui projettent une consommation mondiale de combustibles fossiles toujours croissante jusqu’en 2050 et au-delà. Nous voyons le cynisme, surtout, dans les prévisions qui ne s’embarrassent pas d’estimer l’impact de leurs projections sur les émissions de gaz à effet de serre ou sur la température moyenne mondiale. Ces prévisions reposent souvent sur l’hypothèse implicite (et irréaliste) qu’aucune nouvelle politique climatique ne sera jamais mise en place. Lorsqu’elles sont publiées par des compagnies pétrolières, ces prévisions doivent être considérées comme des outils de relations actionnariales et de lobbying politique, non pas comme des évaluations objectives. Nous avons exhorté tous les prévisionnistes à calculer et publier les conséquences climatiques prévues de chacun de leurs scénarios. Certains échouent à le faire.

Notre médaille du cynisme revient toutefois au gouvernement d’un pays qui s’est retiré deux fois de l’Accord de Paris (2017 et 2025), qui envisage d’abroger la « déclaration de danger » sous-jacente à toutes ses réglementations environnementales, et qui a menacé de quitter l’Agence internationale de l’énergie en raison de ses prévisions « irréalistes » sur les énergies vertes.

La descente vers le cynisme fait partie d’une tendance à plus long terme.

En y regardant de plus près, nous réalisons que le passage des grands idéaux au cynisme actuel s’est seulement accéléré après 2015. La tendance a en réalité commencé bien avant.

La création de l’OPEP en 1960 fut un moment révolutionnaire pour la justice mondiale. L’OPEP s’est approprié, pacifiquement, le contrôle des prix du pétrole, auparavant dominés par les grandes compagnies pétrolières, et confirmé la souveraineté de ses membres sur leurs ressources et revenus nationaux. À l’époque, ce fut une étape dans la révolte mondiale contre l’impérialisme et le colonialisme après la Seconde Guerre mondiale. Les membres de l’OPEP ont mis fin aux concessions antérieures et nationalisé progressivement les actifs en amont des compagnies européennes et

américaines qui exploitaient leurs ressources depuis des décennies, tout en compensant les entreprises par négociation ou arbitrage. Ce processus, plus ou moins long selon les cas, fut un triomphe de la reconnaissance légale des droits humains et nationaux.

L'OPEP a tenté de tirer parti de ce succès pour aider d'autres pays en développement, en particulier ceux victimes de l'exploitation coloniale. En 1974, l'Algérie membre de l'OPEP a appelé à un « Nouvel ordre économique international » lors d'une session extraordinaire de l'ONU, menant au « Dialogue Nord-Sud » sur le commerce, les tarifs, la finance et l'aide extérieure entre pays industrialisés du Nord et pays nouvellement industrialisés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Ensuite, l'idéalisme des années 1970 a décliné. « En septembre 1980, les discussions aux Nations Unies qui caractérisaient ce dialogue [Nord-Sud] avaient perdu leur élan. Bien que certains dialogues se soient poursuivis, il s'agissait simplement de discussions économiques qui n'ont jamais présenté la solution viable espérée par leurs promoteurs. »

Malheureusement, un échec plus large de l'idéalisme s'est également produit.

Le recul de l'idéalisme dans les domaines de l'énergie, du développement économique et du changement climatique ne représente qu'une partie de l'effondrement mondial à long terme des aspirations supérieures.

Après deux guerres majeures dans la première moitié du XX^e siècle, les dirigeants ont cherché à construire un système de droit international public, débutant par la Charte des Nations Unies en 1945. S'y ajoutèrent la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH 1948), la Convention de l'ONU sur le génocide (1948) et la Quatrième Convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre (1949). Ces accords, avec les Pactes des Nations Unies relatifs aux droits civils, politiques, sociaux et culturels (1966-1976) et les traités de non-prolifération nucléaire et de contrôle des armements, visaient collectivement à définir un état de droit pour le monde d'après-guerre.

Il est rapidement apparu que ces accords étaient imparfaits et manquaient de mécanismes d'application adéquats. Le droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU conférait à ces derniers et à leurs alliés une immunité, même en cas de violations directes de la Charte des Nations Unies. De nombreuses violations de la DUDH sont documentées chaque année par Amnesty International, qui conclut dans son dernier rapport : « Depuis plus d'une décennie, le monde assiste à une propagation continue de lois et pratiques autoritaires, à la réduction de l'espace civique et à l'érosion des libertés d'expression ou d'association. » Les Conventions de

Genève ont été violées tant de fois que, selon l'ancienne présidente suisse Micheline Calmy-Rey, « plus personne ne les respecte ».

La plus grande démonstration de cynisme aujourd'hui consiste en des attaques contre les institutions judiciaires internationales et leurs juges, procureurs et rapporteurs. Les parties à l'origine de ces attaques semblent incapables ou peu disposées à reconnaître leurs erreurs. Ces attaques semblent viser à détourner l'attention de la responsabilité des auteurs.

La persistance des institutions internationales reste une source d'espoir.

En 2025, quelques éléments permettent encore à un idéaliste de s'accrocher. La transition énergétique est bien engagée et continuera, quoique trop lentement pour atteindre les objectifs originaux de l'Accord de Paris. Les incitations économiques et le soutien gouvernemental favoriseront de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables, même si quelques nations prennent des mesures contraires. Les véhicules électriques sont populaires et gagneront rapidement des parts de marché à mesure que leur prix baisse et que la durée de vie des batteries s'allonge. Les préoccupations liées à la sécurité énergétique inciteront dans de nombreux pays à promouvoir la production locale, souvent solaire, éolienne, hydroélectrique ou nucléaire, contribuant ainsi à la réduction des émissions.

Les institutions judiciaires y sont favorables. La Cour internationale de Justice (CIJ) a récemment jugé à l'unanimité que « les États ont l'obligation de protéger l'environnement contre les émissions de gaz à effet de serre et d'agir avec diligence et coopération pour remplir cette obligation, y compris la limitation du réchauffement à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, conformément à l'Accord de Paris. » Les États en infraction « engagent leur responsabilité juridique et peuvent être contraints de cesser les actes illicites, d'offrir des garanties de non-répétition et de les réparer pleinement selon les circonstances. »

La Cour européenne des droits de l'Homme a récemment jugé que « les États ont la responsabilité de lutter contre le changement climatique pour protéger les droits humains. La Cour a confirmé la violation du droit au respect de la vie privée et familiale de femmes âgées suisses, la Suisse n'ayant pas pris des mesures suffisantes pour lutter contre le changement climatique. »

Les parties et gouvernements touchés par le réchauffement (élévation des mers, inondations, glissements de terrain, etc.) continueront d'utiliser la voie judiciaire pour obtenir réparation et indemnisation. Par exemple, les habitants de l'île indonésienne de Pulau Pari poursuivent le cimentier Holcim devant les tribunaux civils suisses,

l'accusant, ainsi que d'autres cimentiers, de contribuer de manière significative aux émissions cumulées de CO₂ qui menacent de rendre leur île inhabitable d'ici 2050.

Plus largement, en matière d'État de droit, les institutions judiciaires restent les dernières barrières entre la civilisation et le chaos. La Cour pénale internationale (CPI), malgré les attaques contre ses juges et procureurs, continue d'enquêter sur les violations des droits humains et les crimes de guerre. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU reçoit les plaintes, nomme des commissions d'enquête et publie leurs rapports. La CIJ règle les différends entre États et a récemment été sollicitée pour des avis sur le génocide et le changement climatique.

Peut-on raviver l'ancien idéalisme ?

Les développements récents suggèrent que le retour à l'idéalisme est peu probable à court terme. Des solutions pacifiques aux conflits en Ukraine, à Gaza et ailleurs pourraient redonner une crédibilité à l'idéalisme, mais elles restent pour l'instant hors de portée. Les États-Unis ont bouleversé le jeu diplomatique et commercial mondial, préférant imposer leur puissance unilatéralement plutôt que de respecter les accords multilatéraux négociés pendant des décennies. Les affirmations des agresseurs sur leur rectitude morale sont désormais interprétées comme de minces vernis dissimulant des actes d'intérêt personnel étroit. Les grandes compagnies pétrolières et les pays producteurs annoncent une augmentation de la production sans reconnaître ses conséquences néfastes à long terme. Dans de nombreuses démocraties, la vie politique est polarisée entre partis extrémistes refusant le compromis. Adieu l'idéalisme.

Une voie pragmatique reste toutefois possible, au moins pour le climat. Il reste à voir combien de parties continueront à soutenir et participer au processus de l'Accord de Paris, même sans les États-Unis. Atteindre les objectifs de température mondiale sera plus difficile sans l'un des plus grands émetteurs de GES (gaz à effet de serre), surtout si ce pays agit en sens inverse. Les parties souhaitant renforcer l'Accord devraient réaffirmer leur engagement envers l'objectif de 1,5 °C, tout en reconnaissant qu'il était déjà très ambitieux lorsque les États-Unis jouaient un rôle constructif.

Le processus COP peut sembler lent pour ceux qui veulent l'accélérer. La règle du consensus permet aux parties les moins volontaires de dicter le rythme. Pour progresser plus rapidement, une coalition de volontaires peut agir indépendamment. Cette coalition pourrait inclure les parties ayant récemment mis à jour leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN), montrant leur enthousiasme pour le processus de changement.

Toute coalition de parties doit efficacement utiliser ses ressources limitées. Renforcer les marchés du carbone et réduire les émissions de méthane peut avoir un impact significatif. Mais l'accent principal doit être mis sur l'atténuation et l'adaptation au réchauffement dans le monde non-OCDE. Les émissions des pays OCDE diminuent depuis des années et continueront de baisser. Les pays en développement, en revanche, devraient poursuivre l'utilisation de combustibles fossiles qui devraient augmenter les émissions de CO₂. Selon la Brookings Institution, « les pays en développement seront les plus touchés par le changement climatique accéléré et, même en excluant la Chine, devraient émettre plus de la moitié des émissions mondiales annuelles de GES dès 2030. Mais la communauté internationale n'a pas suffisamment pris en compte les priorités et contraintes de développement, d'adaptation et de résilience de ces pays pour relever le défi de la réduction des émissions. »

Le monde non-OCDE aura besoin d'une aide financière massive pour éviter la catastrophe. À la COP29, un progrès modeste a été réalisé sur un nouvel objectif climatique de financement de 300 milliards de dollars par an pour les pays en développement. La conférence a noté que ce montant est insuffisant : « Les besoins estimés dans les contributions déterminées au niveau national des pays en développement s'élèvent à 5,1-6,8 tn USD d'ici 2030, soit 455-584 milliards USD par an. » Seul un nouvel objectif collectif chiffré de financement climatique (NCQG) de 1,3 tn USD par an, si respecté, pourrait permettre de croire à un véritable progrès.

Un programme renforcé d'électrification rapide, reposant sur les énergies renouvelables, pourrait freiner l'augmentation prévue de l'utilisation des combustibles fossiles dans les pays en développement. La faisabilité de ce programme est démontrée par l'impact réel et continu du Rural Electrification Act américain de 1936. Les pays riches, responsables de la majeure partie des émissions cumulées, ont à peine commencé à compenser ceux qui subiront le plus de conséquences. Participer à l'électrification du monde pauvre serait une forme importante de réparation.

Si un tel résultat était atteint par les parties restant dans l'Accord de Paris, il commencerait à répondre à l'appel du président algérien Houari Boumédiène en 1974:

« Le développement économique et la libération du Tiers-monde peuvent être une victoire pour toute l'humanité. Pour les pays développés, la question est de savoir s'ils ont compris que leur avenir ne peut être séparé de celui des peuples du Tiers-monde. Dans ce cas, il leur revient d'assumer les responsabilités que cette prise de conscience implique. »

Ce serait également un premier pas pour restaurer notre ancien idéalisme.